

PROJET DE NORME INTERNATIONALE

ISO/DIS 20749

ISO/TC 106/SC 1

Secrétariat: AFNOR

Début de vote:
2022-02-03

Vote clos le:
2022-04-28

Médecine bucco-dentaire — Amalgame dentaire en capsules prédosées

Dentistry — Pre-capsulated dental amalgam

ICS: 11.060.10

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO/PRF 20749](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/eb9b4c92-cf39-4e2a-8017-804ae159babf/iso-prf-20749)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/eb9b4c92-cf39-4e2a-8017-804ae159babf/iso-prf-20749>

Le présent document est distribué tel qu'il est parvenu du secrétariat du comité.

CE DOCUMENT EST UN PROJET DIFFUSÉ POUR OBSERVATIONS ET APPROBATION. IL EST DONC SUSCEPTIBLE DE MODIFICATION ET NE PEUT ÊTRE CITÉ COMME NORME INTERNATIONALE AVANT SA PUBLICATION EN TANT QUE TELLE.

OUTRE LE FAIT D'ÊTRE EXAMINÉS POUR ÉTABLIR S'ILS SONT ACCEPTABLES À DES FINS INDUSTRIELLES, TECHNOLOGIQUES ET COMMERCIALES, AINSI QUE DU POINT DE VUE DES UTILISATEURS, LES PROJETS DE NORMES INTERNATIONALES DOIVENT PARFOIS ÊTRE CONSIDÉRÉS DU POINT DE VUE DE LEUR POSSIBILITÉ DE DEVENIR DES NORMES POUVANT SERVIR DE RÉFÉRENCE DANS LA RÉGLEMENTATION NATIONALE.

LES DESTINATAIRES DU PRÉSENT PROJET SONT INVITÉS À PRÉSENTER, AVEC LEURS OBSERVATIONS, NOTIFICATION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ DONT ILS AURAIENT ÉVENTUELLEMENT CONNAISSANCE ET À FOURNIR UNE DOCUMENTATION EXPLICATIVE.

TRAITEMENT PARALLÈLE ISO/CEN



Numéro de référence
ISO/DIS 20749:2022(F)

© ISO 2022

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO/PRF 20749

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/eb9b4c92-cf39-4e2a-8017-804ae159babf/iso-prf-20749>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2022

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos.....	vi
Introduction	viii
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives.....	1
3 Termes et définitions.....	2
4 Exigences.....	3
4.1 Contamination de l'emballage et de la capsule	3
4.2 Composition chimique et pureté de l'alliage pour amalgame dentaire	4
4.3 Taille des particules dans la poudre d'alliage pour amalgame dentaire	4
4.4 Perte de masse de la capsule pendant le mélange	4
4.5 Rendement en amalgame dentaire à partir de la capsule.....	4
4.6 Reproductibilité de la consistance de l'amalgame dentaire d'une capsule à l'autre.....	5
4.7 Propriétés de l'amalgame dentaire	5
4.7.1 Généralités.....	5
4.7.2 Fluage	5
4.7.3 Variations dimensionnelles durant le durcissement.....	5
4.7.4 Résistance à la compression à 2 h.....	5
4.7.5 Résistance à la compression à 24 h.....	6
4.8 Aspect de l'amalgame dentaire mélangé avant la prise	6
4.9 Résistance à la corrosion de l'amalgame dentaire.....	6
4.10 Tolérance de longueur de la capsule.....	6
5 Échantillonnage	6
6 Méthodes d'essai.....	6
6.1 Contamination de l'emballage et de la capsule	6
6.1.1 Principe.....	6
6.1.2 Échantillon pour essai	6
6.1.3 Appareillage.....	7
6.1.4 Mode opératoire	7
6.1.5 Expression des résultats.....	7
6.1.6 Rapport	7
6.2 Composition chimique et pureté de l'alliage pour amalgame dentaire	7
6.2.1 Principe.....	7
6.2.2 Échantillon pour essai	8
6.2.3 Appareillage.....	8
6.2.4 Mode opératoire	8
6.2.5 Expression des résultats.....	8
6.2.6 Rapport	8
6.3 Grosses particules dans la poudre d'alliage pour amalgame dentaire.....	9
6.3.1 Principe.....	9
6.3.2 Échantillon pour essai	9
6.3.3 Appareillage.....	9
6.3.4 Mode opératoire	9
6.3.5 Expression des résultats.....	10

6.3.6	Rapport	10
6.4	Perte de masse de la capsule pendant le mélange	11
6.4.1	Principe.....	11
6.4.2	Échantillon pour essai	11
6.4.3	Appareillage.....	11
6.4.4	Mode opératoire d'essai	11
6.4.5	Expression des résultats.....	12
6.4.6	Rapport	12
6.5	Rendement en amalgame à partir de la capsule.....	13
6.5.1	Principe.....	13
6.5.2	Échantillon pour essai	13
6.5.3	Appareillage.....	13
6.5.4	Mode opératoire d'essai	14
6.5.5	Expression des résultats.....	14
6.5.6	Rapport	14
6.6	Consistance de l'amalgame dentaire selon les capsules.....	15
6.6.1	Principe.....	15
6.6.2	Échantillon pour essai	15
6.6.3	Appareillage.....	15
6.6.4	Production des éprouvettes.....	16
6.6.5	Mode opératoire.....	17
6.6.6	Mesurage de la microdureté	18
6.6.7	Expression des résultats.....	19
6.6.8	Rapport.....	19
6.7	Propriétés de l'amalgame dentaire	20
6.7.1	Principe.....	20
6.7.2	Moule de préparation des éprouvettes pour la détermination du fluage, de la variation dimensionnelle durant le durcissement et de la résistance à la compression.....	20
6.7.3	Échantillon pour essai	23
6.7.4	Production des éprouvettes.....	23
6.7.5	Mode opératoire de détermination du fluage.....	25
6.7.6	Mode opératoire de détermination de la variation dimensionnelle durant le durcissement.....	27
6.7.7	Mode opératoire de détermination de la résistance à la compression	29
6.8	Aspect de l'amalgame dentaire mélangé avant la prise	31
6.8.1	Principe.....	31
6.8.2	Appareillage.....	31
6.8.3	Mode opératoire.....	31
6.8.4	Expression des résultats.....	32
6.8.5	Rapport	32
6.9	Résistance à la corrosion de l'amalgame dentaire.....	33
6.9.1	Principe.....	33
6.9.2	Échantillon pour essai	33
6.9.3	Mode opératoire.....	33
6.9.4	Expression des résultats.....	33
6.9.5	Rapport.....	34
6.10	Tolérance de longueur de la capsule	35
6.10.1	Principe.....	35
6.10.2	Échantillon pour essai	35
6.10.3	Appareillage.....	35
6.10.4	Mode opératoire.....	35

6.10.5	Expression des résultats.....	35
6.10.6	Rapport.....	35
7	Rapport.....	36
8	Marquage et étiquetage.....	36
8.1	Informations.....	36
8.2	Étiquetage de l'emballage applicable au mercure à usage dentaire.....	37
8.3	Étiquetage de la surface externe d'un emballage ou d'un contenant utilisé pour l'expédition.....	38
8.4	Instructions du fabricant.....	38
8.5	Notes de précaution.....	38
	Bibliographie.....	39

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO/PRF 20749

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/eb9b4c92-cf39-4e2a-8017-804ae159babf/iso-prf-20749>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets rédigées par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute autre information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant : www.iso.org/iso/fr/avant-propos.html.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 106, *Médecine bucco-dentaire*, sous-comité SC 1, *Produits pour obturation et restauration*.

Le domaine d'application du présent document est limité aux amalgames dentaires commercialisés sous forme de capsules prédosées uniquement. Les autres produits destinés à être utilisés lors de la production de matériaux de restauration des amalgames dentaires (alliages d'amalgame dentaire sous forme de poudre fluide en vrac, poudre d'alliage pour amalgame dentaire sous forme de tablettes comprimées et sachets de mercure à usage dentaire) font partie du domaine d'application de l'ISO 24234, 2021.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 20749, 2017), qui a fait l'objet d'une révision technique.

Les principales modifications par rapport à l'édition précédente sont les suivantes :

- une exigence sur la résistance à la corrosion a été ajoutée ;

- la mesure de rugosité R_k utilisé pour spécifier la finition requise sur les surfaces de travail des moules à éprouvettes a été remplacé par R_a ;
- une instruction invitant à effectuer une légère abrasion des extrémités des éprouvettes cylindriques, si nécessaire, pour éliminer les bavures, a été supprimée ;
- l'exigence sur la résistance initiale à la compression a été modifiée. Le mesurage de la valeur est effectué à 2 h et non à 1 h ;
- l'épaisseur de la feuille spécifiée pour le moule afin d'effectuer l'essai de consistance de l'amalgame dentaire selon les capsules est réduite à 2,5 mm ;
- lors de la détermination du rendement de l'amalgame dentaire à partir d'une capsule, un temps de refroidissement de 20 min avant la pesée a été ajouté ;
- d'autres éléments d'informations ont été ajoutés dans chaque rapport d'essai ;
- le numéro d'édition des instructions et des informations du fabricant, ainsi que la date de son introduction, ont été ajoutés à titre d'exigence dans les instructions du fabricant ;
- pour chaque méthode d'essai utilisée pour déterminer la conformité à une exigence, un nouveau paragraphe « Principe », dans lequel un bref résumé est présent pour expliquer la méthode adoptée, a été ajouté ;
- pour chaque méthode d'essai utilisée pour déterminer la conformité à une exigence, un nouveau paragraphe « Rapport » a été ajouté ;
- un nouvel Article « 7 Rapport » a été ajouté. Il fournit des détails de l'évaluation qui doivent accompagner une déclaration de conformité au présent document en général.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/eb9b4c92-cf39-4e2a-8017-804ae159babf/iso->

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/fr/members.html.

Introduction

Il s'agit de la deuxième édition de l'ISO 20749, *Médecine bucco-dentaire — Amalgame dentaire en capsules prédosées*.

Le présent document ne comporte aucune méthode d'essai qualitative ou quantitative démontrant l'absence de dangers biologiques majeurs mais recommande de se référer à l'ISO 10993 et à l'ISO 7405 pour évaluer la possibilité de tels dangers.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO/PRF 20749](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/eb9b4c92-cf39-4e2a-8017-804ae159babf/iso-prf-20749)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/eb9b4c92-cf39-4e2a-8017-804ae159babf/iso-prf-20749>

Médecine bucco-dentaire — Amalgame dentaire en capsules prédosées

1 Domaine d'application

Le présent document spécifie les exigences et les méthodes d'essai applicables aux amalgames dentaires fournis à l'utilisateur sous forme de capsules, prédosées avec la poudre d'alliage pour amalgame dentaire et le mercure à usage dentaire dans des quantités appropriées pour créer une seule restauration dentaire.

Le présent document spécifie les exigences et les méthodes d'essai applicables à la capsule, et les exigences d'emballage et de marquage.

Le présent document n'est pas applicable à d'autres matériaux métalliques dans lesquels une poudre d'alliage réagit avec un alliage liquide à température ambiante pour produire un matériau métallique solide destiné à la restauration dentaire.

2 Références normatives

Les documents suivants sont cités dans le texte de sorte qu'ils constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 286-2, *Spécification géométrique des produits (GPS) — Système de codification ISO pour les tolérances sur les tailles linéaires — Partie 2 : Tableaux des classes de tolérance normalisés et des écarts limites des alésages et des arbres*

ISO 1942, *Médecine bucco-dentaire — Vocabulaire*

ISO 3310-1, *Tamis de contrôle — Exigences techniques et vérifications — Partie 1 : Tamis de contrôle en tissus métalliques*

ISO 3864-2, *Symboles graphiques — Couleurs de sécurité et signaux de sécurité — Partie 2 : Principes de conception pour l'étiquetage de sécurité des produits*

ISO 6344-1, *Abrasifs appliqués — Granulométrie — Partie 1 : Contrôle de la distribution granulométrique*

ISO 4287, *Spécification géométrique des produits (GPS) — État de surface : Méthode du profil — Termes, définitions et paramètres d'état de surface*

ISO 7488, *Médecine bucco-dentaire — Mélangeurs pour amalgame dentaire*

ISO 15223-1:2016, *Dispositifs médicaux — Symboles à utiliser avec les étiquettes, l'étiquetage et les informations à fournir relatifs aux dispositifs médicaux — Partie 1 : Exigences générales*

ISO 23325, *Médecine bucco-dentaire — Résistance à la corrosion des amalgames dentaires*

Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH). Organisation des Nations Unies, New York et Genève, 8^{ème} édition, 2019, eISBN 978-92-1-004083-9

Recommandations de l'Organisation des Nations Unies sur le transport de marchandises dangereuses, Règlement type. Organisation des Nations Unies, New York et Genève, 21^{ème} édition, 2019, eISBN 978-92-1-004112-6

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions donnés dans l'ISO 1942 ainsi que les suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes :

- ISO Online browsing platform : disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>
- IEC Electropedia : disponible à l'adresse <https://www.electropedia.org/>

3.1

alliage pour amalgame dentaire

alliage en fines particules, composé principalement d'argent, d'étain et de cuivre qui, lorsqu'il est mélangé à du *mercure à usage dentaire* (3.2) donne un amalgame dentaire pour restauration dentaire

[SOURCE : ISO 24234:2021, 3.1]

3.2

mercure à usage dentaire

mercure fourni pour servir à la préparation d'amalgames dentaires

[SOURCE : ISO 24234:2021, 3.2]

3.3

capsule prédosée

produit fourni dans une capsule fermée qui contient des quantités mesurées de poudre d'*alliage pour amalgame dentaire* (3.1) et de *mercure à usage dentaire* (3.2) pour la production d'amalgame dentaire, avec des masses de poudre et de mercure considérées comme appropriées pour une restauration de petite ou de moyenne taille sur une seule dent

Note 1 à l'article La poudre d'alliage pour amalgame dentaire et le mercure à usage dentaire sont séparés par une barrière qui est rompue juste avant le mélange permettant leur mise en contact. La capsule reste fermée jusqu'à ce que le mélange soit terminé.

[SOURCE : ISO 24234:2021, 3.3]

3.4**capsule auto-activante**

capsule prédosée dans laquelle la mise en contact entre la poudre d'*alliage pour amalgame dentaire* (3.1) et le *mercure à usage dentaire* (3.2) a lieu automatiquement pendant le mélange

[SOURCE : ISO 20749:2017, 3.4]

3.5**capsule mécaniquement activée**

capsule prédosée dans laquelle une force est appliquée sur les extrémités de la capsule pour rompre la barrière entre la poudre d'*alliage pour amalgame dentaire* (3.1) et le *mercure dentaire* (3.2) en vue de son activation, avant de placer la capsule dans le mélangeur mécanique

[SOURCE : ISO 20749:2017, 3.5]

3.6**activation**

action permettant à la poudre d'*alliage pour amalgame dentaire* (3.1) sous forme de capsules prédosées et au *mercure à usage dentaire* (3.2) de pouvoir être mélangés

[SOURCE : ISO 20749:2017, 3.6]

3.7**masse d'amalgame dentaire**

masse consistante d'amalgame dentaire produite par le mélange et qui tombe de la capsule renversée

Note 1 à l'article Il peut être nécessaire de tapoter légèrement le bord de la capsule ouverte sur une surface dure pour déloger la masse d'amalgame.

[SOURCE : ISO 20749:2017, 3.7] [ISO/PRF 20749](https://www.iso.org/standards/sist/eb9b4c92-cf39-4e2a-8017-804ae159babf/iso-prf-20749)

3.8**mélangeur pour amalgame dentaire**

TERME DÉCONSEILLÉ : amalgamateur

mélangeur électrique qui effectue une action oscillante pour mélanger l'*alliage pour amalgame dentaire* (3.1) et le *mercure à usage dentaire* (3.2) (dans une capsule) pour produire un amalgame dentaire

[SOURCE : ISO 24234: 2021, 3.6]

4 Exigences**4.1 Contamination de l'emballage et de la capsule**

Lorsque l'essai est effectué conformément à 6.1, l'intérieur de l'emballage et la surface extérieure de la capsule ne doivent présenter aucune trace de contamination par le mercure à usage dentaire et la poudre d'alliage pour amalgame dentaire.

4.2 Composition chimique et pureté de l'alliage pour amalgame dentaire

Le fabricant doit déclarer tous les éléments présents à une concentration égale ou supérieure à une fraction massique de 0,1 %. Tous les éléments d'alliage présents à une concentration supérieure à une fraction massique 0,5 % doivent être identifiés par leur nom, avec des valeurs de fraction massique exprimées au point de pourcentage le plus proche. Les éléments d'alliage présents à une concentration comprise entre une fraction massique de 0,1 % à 0,5 % doivent être identifiés par leur nom mais sans pourcentage.

Soumettre à l'essai conformément à 6.2.

La composition chimique doit être conforme au Tableau 1.

La fraction massique totale des autres éléments présents à une concentration supérieure à une fraction massique de 0,01 % mais inférieure à une fraction massique de 0,1 % qui ne sont pas déclarés comme des éléments d'alliage, ne doit pas excéder une fraction massique de 0,1 %.

Tableau 1 — Exigences de composition chimique de l'alliage pour amalgame dentaire

Élément	Fraction massique %
Argent	≥ 40
Étain	≤ 32
Cuivre	≤ 30
Indium	≤ 5
Palladium	≤ 1
Platine	≤ 1
Zinc	≤ 2
Mercuré	≤ 3

4.3 Taille des particules dans la poudre d'alliage pour amalgame dentaire

Lorsque la conformité à cette exigence est déterminée conformément à 6.3, la proportion de poudre d'alliage pour amalgame dentaire présente sous forme de particules d'une granulométrie supérieure à 150 µm ne doit pas excéder une fraction massique de 0,1 %.

4.4 Perte de masse de la capsule pendant le mélange

Lorsque la conformité à cette exigence est déterminée conformément à 6.4, la perte de masse moyenne du mercure à usage dentaire et de la poudre d'alliage pour amalgame dentaire d'une capsule (pour l'échantillon de quinze capsules), pendant le mélange suivant les instructions du fabricant, ne doit pas excéder 0,5 mg.

De plus, la perte d'une capsule ne doit pas excéder 1 mg.

4.5 Rendement en amalgame dentaire à partir de la capsule

Lorsque la conformité à cette exigence est déterminée conformément à 6.5, la masse moyenne de l'amalgame dentaire obtenue à partir d'une capsule (pour l'échantillon de quinze capsules) ne doit pas être inférieure à 95,0 % de la somme des masses déclarées par le fabricant pour le mercure à usage dentaire et l'alliage pour amalgame dentaire dans la capsule.

De plus, aucune capsule ne doit donner un rendement en amalgame dentaire inférieur à 90,0 % de la somme des masses déclarées par le fabricant pour le mercure à usage dentaire et la poudre d'alliage pour amalgame dentaire dans la capsule.

Des petits morceaux d'amalgame dentaire peuvent être présents en plus de la masse d'amalgame principale. Ils peuvent être utilisés et considérés comme faisant partie du rendement, ce qui signifie qu'il convient d'ajouter leur masse à celle de la masse d'amalgame principale.

4.6 Reproductibilité de la consistance de l'amalgame dentaire d'une capsule à l'autre

Lorsque la conformité à cette exigence est déterminée conformément à 6.6, la valeur moyenne de la dureté de l'amalgame dentaire produit à partir du contenu d'une capsule ne doit pas être inférieure à 85 % de la valeur moyenne globale de la dureté de l'amalgame dentaire obtenue pour un nombre spécifié de capsules.

NOTE 1 Le contenu d'une capsule est utilisé pour produire une seule éprouvette.

NOTE 2 La valeur moyenne de la dureté d'une éprouvette est calculée d'après toutes les mesures obtenues sur cette éprouvette. La valeur moyenne globale de la dureté est calculée d'après toutes les mesures obtenues sur les dix éprouvettes.

4.7 Propriétés de l'amalgame dentaire

4.7.1 Généralités

Les propriétés suivantes sont requises, en ce qui concerne le fluage, la variation dimensionnelle durant le durcissement et la résistance à la compression.

Tableau 2 — Propriétés de l'amalgame dentaire

Fluage maximal	Variation dimensionnelle autorisée durant le durcissement	Résistance à la compression minimale à 2 h	Résistance à la compression minimale à 24 h
%	%	MPa	MPa
2,0	-0,10 à +0,15	100	350

4.7.2 Fluage

Lorsque la conformité à cette exigence est déterminée conformément à 6.7, les résultats de trois éprouvettes sur trois ou quatre éprouvettes sur cinq, doivent respecter l'exigence du Tableau 2.

4.7.3 Variations dimensionnelles durant le durcissement

Lorsque la conformité à cette exigence est déterminée conformément à 6.7, les résultats d'au moins quatre éprouvettes sur cinq doivent respecter l'exigence du Tableau 2.

4.7.4 Résistance à la compression à 2 h

Lorsque la conformité à cette exigence est déterminée conformément à 6.7, les résultats d'au moins quatre éprouvettes sur cinq ou huit éprouvettes sur dix doivent respecter l'exigence du Tableau 2.